



**LES RANDONNEURS DE
TOURRETTE - LEVENS**
Affiliés à la Fédération Française de Randonnée
AOTL RANDONNÉE et MARCHÉ NORDIQUE



Compte-rendu de la réunion de Bureau du 1^{er} OCTOBRE 2022

Le bureau s'est réuni à l'Espace Chubac le 1^{er} octobre 2022 en présence de Marie-Françoise Benouahab, François Gasiglia, Christiane et Gilles Mannarini, Monique et Gérard Ricciardi, Christian Juez, Jean-Marie Ortolani et Jacqueline David ; Christian Guardiola et Gérard Rouyer sont absents excusés.

Cette année à l'initiative de François Gasiglia, immédiatement suivi dans cette démarche par Christian Juez et Gérard Rouyer qui les ont assurés, des randonnées ont été organisées au mois d'août et elles correspondent visiblement à un besoin réel.

Christian JUEZ, indique que ces randonnées organisées tout l'été ont été unanimement appréciées, les lacs, ruisseaux et rivières apportant leur fraîcheur.

L'ordre du jour est le suivant :

1/ programme du mois d'OCTOBRE 2022 :

- randonnées

Mardi 4	Jean-Marie	La Maluna		
Mardi 11 (2 randos)	Gilles rando cool Ou	Biot La Brague (arrêt aux Tamaris ou plus pour certains)	9h tourrette 9h20 st andre 10h biot	10 km – 100 m
	Ch. Juez	Lac Nègre	7h30 tourrette 7h40levens 8h10 st jean le riviere	700 m
Mardi 18	Monique et Gérard	Bairols	8h tourrette 8h30 castagnier	7 km – 565 m
Mardi 25	Gérard Rouyer	Turini – Cime de Suorcas (boucle)	7h30 tourrette 7h40 levens (duranus bollene vesubie)	10 km – 450 m

- marches nordiques

08 : Rives du Loup 8h Tourrette 9h sur place	15 : Fort de la Revere 8h Tourrette 9h sur place
22 : la Rohière 8h tourrette 8h20 route de la Grau	29 : plateau de la Justice 8h Tourrette 9h sur place



**LES RANDONNEURS DE
TOURRETTE - LEVENS**
Affiliés à la Fédération Française de Randonnée
AOTL RANDONNEE et MARCHE NORDIQUE



2/ programme du mois de NOVEMBRE 2022 :

- Randonnées

JEUDI 3	Jean-Marie	Lieuche	7h30 tourrette 8h charles albert (castagnier fermé)	9 km – 544 m
Mardi 8	Christian Juez	Mont Viriou (Coursegoules)	7h30 tourrette 8h charles albert (castagnier fermé, passe par gilette)	8 km – 500 m
Mardi 15	Monique et Gérard	Pélasque	7h30 tourrette 7h40 levens (duranus) st jean la riviere 8h10	9 km – 526 m
Mardi 22	Gérard Rouyer	Ponadiou St Vallier de Thiey	7h30 tourrette	13 km – 350 m
Mardi 29	Gilles (rando cool)	Aqueduc du Foulon AMMENER FRONTALE	9H tourrette 9h20 st andre	10 km – 100 m

- marches nordiques

05 : camp Soubran 8h tourrette 8h20 sur place	12 : mont Macaron 8h tourrette 8h20 sur place
19 : La Condamine 8h tourrette 8h20 sur place	26 : Lac du Broc 8h tourrette 8h30 sur place

3/ Reconnaissance des randonnées

Le fait de reconnaître ou non les randonnées est laissé à l'initiative de chaque animateur s'il considère que c'est indispensable en complément des moyens modernes à sa disposition. Les reconnaissances seront remboursées.

Il faut rappeler que chaque animateur peut se faire rembourser Visorando ou tout autre logiciel

4/ Consommables

En ce qui concerne les consommables (cartouches d'encre, papier ...) les animateurs présents ont décliné l'offre de remboursement ; Gilles Mannarini et Christian Guardiola, en leur qualité de trésorier et secrétaire, se verront rembourser un jeu de cartouches par an.

5/ Rétribution des animateurs en séjour

Marie-Françoise : nous sommes tous bénévoles, donc il est normal qu'il n'y ait pas de rétribution.



**LES RANDONNEURS DE
TOURRETTE - LEVENS**
Affiliés à la Fédération Française de Randonnée
AOTL RANDONNÉE et MARCHÉ NORDIQUE



Gérard Ricciardi : si le nombre de participants permet d'avoir une place gratuite pourquoi ne pas l'attribuer à l'accompagnateur plutôt que de la répartir, ce qui ne fait qu'une faible ristourne pour chacun des participants.

Jean-Marie : nous avons toujours réparti les remises.

Jacqueline : depuis toujours aucune rétribution aux accompagnateurs.

Gilles rappelle que lors d'une précédente réunion de bureau une participation (la moitié du séjour) avait été accordée.

Marie-Françoise : ça c'était avant.

Résolution adoptée à l'unanimité sauf Monique et Gérard Ricciardi.

En ce qui concerne LES TROIS DERNIERS POINTS Marie-Françoise déclare que le problème est réglé une fois pour toutes.

6/ questions diverses

- Au sujet des sorties raquettes Christian JUEZ préfère qu'on parle de sorties « neige ».

En effet même si la neige est rare, il est dommage d'annuler une sortie ; on peut partir pour la randonnée prévue et au besoin chausser les raquettes plus en avant si besoin, mais les participants devront avoir un équipement de marche d'approche.

Jean-Marie : si des participants ne sont pas équipés l'accompagnateur peut avoir des problèmes.

- Gilles indique avoir eu un différend avec Marie-Françoise dans le Queyras au sujet de la participation d'André Josselin aux frais de transports.

Marie-Françoise a considéré que malgré ses problèmes de genou et hanche il lui avait été pratiquement imposé au dernier moment de conduire le minibus, seul, et que dans ces conditions il devait être exonéré du paiement.



**LES RANDONNEURS DE
TOURRETTE - LEVENS**
Affiliés à la Fédération Française de Randonnée
AOTL RANDONNÉE et MARCHÉ NORDIQUE



En conséquence elle a rendu à André la participation que lui avait demandé Gilles, et ce en public lors d'une discussion un peu houleuse !

Il faudrait en fait que ce genre de décision, prise en amont, soit reconsidérée si les circonstances ont changé, et non pas de décision personnelle.

7/ Informations

- A partir du mois de novembre une randonnée sera organisée le dimanchetous les mois ou plus s'il y a de la demande.
- La galette des rois aura lieu le 7 janvier 2023 à l'Espace Chubac.
- Un séjour est prévu du 20 au 27 janvier 2023 dans la vallée de l'Ubaye au Riouclar à Méolans-Revel ; il s'agit d'un séjour « raquettes » mais chacun y fera ce qu'il voudra.
- André Josselin met son jardin à notre disposition pour une journée « grillades » au mois de juin 2023.
- Le séjour de printemps et les vacances d'été sont également à définir (dates et lieux).

PROCHAINE REUNION DU BUREAU : LUNDI 21 NOVEMBRE 2022.

Séance levée à 13 heures.